

AUTRES FACETTES

INFORMATIONS ET OPINIONS SUR L'EFFORT INTERNATIONAL POUR ÉLIMINER LES DIAMANTS DE GUERRE

Numéro 9

mars 2003

DÉMARRAGE DU PK : LA CONFUSION EST AU RENDEZ-VOUS

RETARDS, COLÈRE ET RÉCRIMINATIONS

Lors de la réunion du Processus de Kimberley tenue à Interlaken, en novembre 2002, plus de 50 gouvernements et l'Union européenne ont affirmé être prêts à mettre en place le mécanisme de certification du Processus de Kimberley à compter du 1^{er} janvier 2003. Le jour dit, seule une poignée de pays, dont l'Inde, le Canada, la Suisse et certains pays de l'Afrique, étaient fin prêts. L'Union européenne a été retardée jusqu'au 13 février, en partie parce que l'imprimeur n'avait pas livré les certificats, et certains diamants d'Anvers ont été retenus aux douanes indiennes pour avoir été expédiés sans certificat. La Suisse a aussi refusé l'entrée aux diamants sans certificat. Puisqu'il n'y a pas d'accord sur un certificat commun, chacun des quelque 50 pays doit imprimer et faire parvenir son propre certificat à tous les autres participants. À la mi-janvier, seuls quelques-uns l'avaient fait, de sorte que les autorités douanières de partout au monde n'avaient aucun certificat type pour faire la comparaison avec les expéditions. En outre, parce que les pays participants s'étaient vigoureusement opposés à la création d'un secrétariat, la capacité de la présidence de régler ces problèmes et d'autres encore est gravement limitée.

Il reste que le président du Processus de Kimberley, Abbey Chikane, a affirmé au début de janvier que le processus démarrerait à point nommé. Il a toutefois reconnu qu'on éprouverait des problèmes compréhensibles au cours du premier mois. On a convenu que janvier serait un mois d'essai, la mise en œuvre en bonne et due forme débutant le 1^{er} février. À la fin de janvier toutefois, le président a affirmé qu'il faudrait d'autres « mesures provisoires » jusqu'à ce qu'on puisse tenir une réunion du Processus de Kimberley, à Johannesburg, à la fin d'avril. Ces mesures, qui n'ont pas été décrites, sont conçues, a-t-il dit, « pour tenir compte des procédures nationales uniques de certains collègues concernant l'adoption de mesures législatives et le respect des autres exigences administratives » du mécanisme. En clair, cela voulait dire que certains pays qui avaient affirmé être prêts à la réunion d'Interlaken ne l'étaient pas du tout.

Recul des États-Unis

Les États-Unis, dont le délégué à la réunion d'Interlaken avait insisté pour une date de démarrage ferme, soit le 1^{er} janvier, sont l'un des principaux pays problèmes. De retour à Washington, la confusion s'est installée. L'administration Bush avait tout d'abord prévu respecter ses obligations en vertu du PK par décret exécutif, mais on a par la suite estimé qu'il faudrait adopter une loi. Des lois sur les diamants de guerre ont été déposées à la Chambre des représentants à plusieurs reprises entre 2001 et 2002, et un projet de loi a effectivement été adopté par une majorité écrasante en novembre 2002. Il a par la suite été battu au sénat parce qu'on le disait truffé d'échappatoires. On est à rédiger une nouvelle loi, mais on ne sait trop quand elle sera adoptée.

Entre-temps, le pouvoir d'émettre des certificats étasuniens a été confié au secteur privé, et une querelle a éclaté entre les Jewelers of America et les Diamond Manufacturers and Importers of America quant à savoir lequel des deux organismes devrait avoir le droit d'émettre des certificats d'exportation. On en est arrivé à un compromis en janvier, en créant la U.S. Kimberley Process Authority, qui sera administrée conjointement, à titre de seul organisme apte à délivrer des certificats d'exportation de diamants bruts aux États-Unis. Il reste à voir comment l'organisme et ces certificats seront contrôlés ou authentifiés par le gouvernement des États-Unis, étant donné l'absence d'une loi habilitante. Ce qui est plus préoccupant, c'est l'énoncé suivant, inscrit sur le certificat : « L'émetteur de ce certificat n'accepte aucune responsabilité à l'égard de l'exactitude des données consignées par l'exportateur. » Cela semble établir qu'en fait, le certificat ne certifie rien du tout.

Conformité à l'OMC

On dit que le retard des États-Unis à se conformer a créé d'autres problèmes au sein de l'Union européenne, qui ne voulait apparemment pas appliquer ses propres règlements si son plus gros partenaire dans le commerce des diamants n'était pas prêt. Un autre facteur qui a retardé le démarrage avait trait au débat sur les rapports entre le mécanisme et les règlements de l'OMC. Plusieurs gouvernements, dont la Suisse et la Commission européenne, avaient soutenu tout au long de 2002 que les sauvegardes de l'OMC concernant la sécurité humaine protégeraient le Processus de Kimberley contre toute contestation. D'autres pays, avec en tête surtout le Canada, ont soutenu que le Processus de Kimberley était une restriction implicite du commerce et qu'on devrait demander une dérogation à l'OMC. Le Canada, le Japon et d'autres pays ont donc présenté une demande de dérogation à l'OMC en décembre. À la fin de février, l'OMC a accepté que les participants au Processus de Kimberley puissent refuser des diamants bruts provenant des zones de conflit. Il reste au Conseil général de l'OMC à approuver la dérogation. La déclaration de l'OMC invoque comme motif de la décision «...le caractère humanitaire exceptionnel de cette question ainsi que les effets dévastateurs des conflits alimentés par le trafic des diamants de la guerre sur la paix et la sécurité des populations des pays touchés...». (suite à la page 4).

ÉDITORIAL

Les problèmes de démarrage du mécanisme de certification du Processus de Kimberley ne sont pas que des douleurs de croissance. Ils témoignent d'une ambivalence et d'une apathie profondes chez un certain nombre de pays participants. Pourquoi un petit pays comme le Botswana a-t-il voulu et pu respecter les conditions convenues en vertu du PK le 1^{er} janvier tandis que de grands pays tels que les États-Unis et la Russie n'ont pu faire de même? Peut-être parce que les diamants, et une industrie des diamants bien gérée, sont plus importants pour le Botswana qu'ils ne le sont pour la Russie et les États-Unis. Peut-être est-ce que par sa proximité du problème des diamants de guerre ainsi que des guerres en Angola et en RDC a fait prendre conscience au Botswana des bouleversements que peut engendrer un commerce des diamants non réglementé. Ou peut-être est-ce parce que le Botswana prend tout simplement ses accords plus au sérieux. Peut-être, par contre, est-ce parce que des pays comme les États-Unis et de nombreux autres qui n'étaient pas prêts le 1^{er} janvier ou même le 1^{er} février ne prennent tout simplement pas au sérieux les guerres des autres peuples et leur lutte contre le terrorisme. Mais même si tous les pays qui ont accepté avec tant d'ardeur la date du 1^{er} janvier avaient été prêts, il y aurait néanmoins eu des problèmes. Est-ce que les pays qui ont insisté pour émettre leurs propres certificats du PK ont pris conscience du cauchemar bureaucratique qui s'ensuivrait lorsque 50 ou 60 services des douanes chercheraient à obtenir des exemplaires de 50 ou 60 certificats différents? Le secrétariat du Processus de Kimberley pourrait évidemment coordonner tout cela, mais plusieurs gouvernements ont refusé d'appuyer l'idée d'un secrétariat, de sorte qu'il n'en existe pas. L'Afrique du Sud, qui a courageusement piloté le Processus de Kimberley depuis le début, a été inondée de requêtes et de demandes, tout simplement parce qu'elle a offert de présider le Processus, un processus sans budget et sans centre de coordination. À la réunion de novembre du PK, les gouvernements n'ont pu s'entendre sur les mesures à prendre à l'égard de l'OMC, de sorte que certains d'entre eux – notamment le Canada et le Japon – sont allés de l'avant et ont agi unilatéralement en demandant une dérogation à l'OMC, ce qui n'a fait qu'ajouter à la confusion. La Chine et Taiwan sont entrés à l'OMC en 2002, mais ces deux pays n'ont pu adhérer au Processus de Kimberley ensemble, et cette question demeure toujours en suspens. La question des statistiques, réglée il y a un an, et qui relève maintenant de la « gestion » de la CE, n'a pas progressé d'un pouce depuis la réunion tenue en Afrique du Sud, en octobre dernier, où l'on n'a pu en arriver à une décision. Il y a ensuite la question de la surveillance. Comme on le craignait, une foule de pays ont maintenant fait parvenir des cartes postales affirmant qu'ils sont prêts à adhérer au Processus de Kimberley. Parmi ceux-ci, on trouve le Burkina Faso, qui a souvent été pointé du doigt mais qui ne semble pas très repentant. Et maintenant la Corée du Nord! À moins que ces questions ne soient réglées très rapidement – une surveillance crédible; un système de collecte et de diffusion des statistiques; l'adoption de lois habilitantes dans les pays traînants – tous ceux qui ont, de bonne foi, déployé tant d'efforts pour faire du Processus de Kimberley un frein efficace contre les diamants de guerre se couvriront de ridicule. L'industrie du diamant, et les personnes qui continuent de souffrir de son manque de réglementation, seront les victimes de l'intransigeance du Processus de Kimberley, de la politiquerie mesquine et de l'incompétence.

Le point sur le Conseil de sécurité :**« PK : Régler les questions en suspens »**

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté un certain nombre de décisions importantes au cours des trois derniers mois concernant les diamants de guerre. En décembre, il a prolongé de six mois l'interdiction frappant tous les diamants bruts de la Sierra Leone sauf ceux contrôlés par le gouvernement dans le cadre de l'actuel régime de certificats d'origine. Au même moment, il a levé toutes les sanctions concernant l'Angola et dissout le Comité des sanctions contre l'Angola, avant que l'Angola n'occupe un siège au Conseil de sécurité. En janvier, le Conseil de sécurité a reconstitué le groupe d'experts sur le Libéria, en lui demandant d'effectuer des missions de suivi au Libéria et dans les États voisins sur une période de trois mois. Les sanctions contre les diamants du Libéria et d'autres mesures demeurent en place jusqu'en mai 2003. Et le groupe traitant de l'exploitation illégale des ressources en RDC a aussi obtenu un prolongement de son mandat.

À la fin de janvier, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité une résolution exprimant son « ferme appui » au mécanisme de certification du Processus de Kimberley. La résolution prenait acte, avec une profonde inquiétude, du lien entre le commerce illicite des diamants bruts et l'alimentation des conflits armés qui affectent la paix et la sécurité internationale. La résolution affirmait que la participation la plus vaste possible au mécanisme était essentielle et elle encourageait fortement les participants à régler les questions en suspens.

Le WDC publie un guide de Kimberley

En février, le World Diamond Council a publié un document intitulé « The Essential Guide to Implementing the Kimberley Process » à l'intention des membres de la World Federation of Diamond Bourses (WFDB) et de l'International Diamond Manufacturers' Association (IDMA). Le guide décrit l'accord du Processus de Kimberley et présente les détails tant attendus de la chaîne de garanties proposée par l'industrie. Le système, fondé sur l'autoréglementation de l'industrie, sera un important volet de l'administration du PK dans certains pays. Le guide affirme que tous les acheteurs et vendeurs, à la fois de diamants bruts et polis, doivent affirmer sur toutes leurs factures que les diamants contenus dans chaque paquet ont été achetés de sources légitimes qui ne sont pas impliqués dans le financement de conflits et qu'ils sont conformes aux résolutions de l'ONU. La déclaration doit aussi affirmer que le vendeur garantit que ses diamants sont libres de conflit, selon ses connaissances et/ou des garanties écrites fournies par le fournisseur des diamants. En outre, le guide affirme que chaque entreprise qui fait le commerce de diamants bruts et polis devra tenir un registre des factures de garanties reçues et émises, et que les mouvements de diamants doivent faire l'objet de vérifications et être rapprochés chaque année par le vérificateur de la société. Les factures doivent aussi faire l'objet d'une vérification par un organisme autorisé du gouvernement pour déterminer leur conformité au PK. Les règles sont obligatoires pour tous les membres du WDC, y compris les membres de la WFDB et de l'IDMA, mais le WDC espère qu'elles seront adoptées ailleurs.

Inauguration de la Diamond Peace Alliance en Sierra Leone.

La première réunion de la Diamond Peace Alliance a eu lieu à Koidu, en Sierra Leone, les 18 et 19 décembre 2002. Pendant près d'une décennie, Koidu – dans le district diamantifère de Kono, en Sierra Leone – a été l'épicentre de l'une des guerres les plus brutales de l'Afrique. Bien que la ville, l'une des plus grandes de la Sierra Leone, ait été presque complètement détruite, on peut observer partout des signes de reconstruction et de commerce. La Peace Alliance, qui a été mise sur pied au cours des deux dernières années par USAID en consultation avec des ONG et le secteur privé, a pour objectif d'aider à assurer que l'industrie du diamant de la Sierra Leone contribue à la paix et à la prospérité en accroissant les avantages que retire la population de Kono de l'industrie du diamant et en aidant le gouvernement à accroître sa capacité de gérer les diamants.

La réunion a porté sur de nombreux obstacles : le besoin d'une meilleure gestion par l'État, l'amélioration des lois, de meilleures conditions de travail pour les mineurs, une plus grande participation de la collectivité, et une société civile active apte à appuyer une gestion des diamants améliorée par l'État et la collectivité. Dans les semaines à venir, on prévoit produire des stratégies, un code de conduite, des règles de surveillance et un plan de travail. Des représentants du gouvernement, d'ONG sierraléonaises et internationales et de l'industrie du diamant ont assisté à la réunion.

Nouvelles publications : Projet sur les diamants et la sécurité humaine

Diamants indiens : « suffisance et suspicion »

Ici? Jamais de la vie : Succès, suffisance et suspicion au sein de l'industrie indienne du diamant, un rapport signé par le journaliste indien chevronné Vinod Kuriyan, examine la possibilité que l'Inde soit devenue un point de transit pour des diamants de guerre importés de zones de conflit en Afrique. Neuf diamants sur 10 sont taillés et polis en Inde. Les diamants sont la plus importante exportation de l'Inde, et l'industrie emploie plus de 600 000 personnes. L'Inde, affirme le rapport, a tout intérêt à comprendre le problème des diamants de guerre et à aider à sa résolution. Le rapport ne présente aucune preuve directe de la présence de diamants de guerre en Inde, mais l'auteur s'est heurté à un alliage de suffisance et de suspicion durant son séjour : suffisance au sujet de l'absence manifeste de diamants de guerre; préoccupations au sujet du but «réel» du Processus de Kimberley; et inquiétudes au sujet des prétendus efforts déployés par des étrangers pour imposer des inspecteurs internationaux à l'industrie indienne. Le rapport affirme que la majeure partie de l'industrie indienne est peu consciente de la gravité de la question des diamants de guerre et de son prix en vies humaines, et montre que l'industrie indienne du diamant – comme d'autres – n'a aucune raison de faire preuve de suffisance.

Diamants de guerre en République centrafricaine

Les diamants en République centrafricaine : Commerce, évaluation et blanchiment, par Christian Dietrich, révèle qu'il est fort probable que des diamants de guerre provenant de la République démocratique du Congo et d'ailleurs soient blanchis à Bangui, la capitale de la République centrafricaine (RCA). Le rapport montre que les exportations de diamants du pays sont de loin supérieures à sa production et que des quantités beaucoup plus considérables de diamants entrent en Belgique à titre de « diamants de la RCA » que n'en produisent les mines de ce pays. Bien que la République centrafricaine dispose d'un assez bon système pour retracer l'origine des diamants extraits localement, elle ne l'utilise pas. Le pays devient donc un point de transit intéressant pour la contrebande des diamants provenant d'autres pays. Le rapport conclut à l'importance, pour la RCA, d'être membre à part entière du Processus de Kimberley, mais estime qu'il faut déployer des efforts pour mettre un terme à l'utilisation de son nom et de son territoire pour le trafic des diamants de contrebande. Cette mesure doit s'accompagner d'un examen crédible et indépendant pour garantir la conformité, sans quoi les diamants du pays demeureront suspects. Le commerce des diamants en RCA expose une lacune du Processus de Kimberley – l'absence d'une surveillance périodique indépendante des systèmes nationaux.

Les rapports sont affichés à : www.partenariatfricane.org.

LIVRES

Chaim Even-Zohar, *From Mine to Mistress; Corporate Strategies and Government Policies In the International Diamond Industry*, Edenbridge, Kent, Mining Journal Books, 2002, 555 pages, 295 £, 530 \$, 495 \$ US.

Depuis trois décennies, Chaim Even-Zohar participe au commerce des diamants à titre d'acheteur au nom du gouvernement d'Israël, de banquier spécialiste des diamants, de consultant et, au cours des dernières années, d'éminent journaliste, chroniqueur et éditeur. Il a sillonné le monde du diamant et connaît son histoire, ses joueurs et son économie. Malgré son titre, cet ouvrage n'est pas un livre de chevet : si vous vous endormiez et qu'il tombait sur vous, vous ne vous réveilleriez peut-être jamais. C'est un gros livre dispendieux, qu'on ne lira probablement pas d'un couvert à l'autre. Il s'agit plutôt d'une encyclopédie de l'industrie du diamant. Pour les amateurs, il y a une section historique, assortie de renseignements supplémentaires dans chaque chapitre sur les grands pays producteurs et commerçants. La principale trame du livre porte toutefois sur l'économie de l'industrie du diamant. On y explique le cadre de l'industrie et l'évolution des stratégies de commercialisation et de détermination des prix de De Beers. On y analyse les profits, les impôts et les subventions, le rôle des bourses de diamants et l'économie de la création de centres de taille en des endroits aussi éloignés l'un de l'autre que Windhoek et Yellowknife. Mais certaines dimensions de l'industrie laissent même l'auteur perplexe. Dans un long chapitre, il analyse l'industrie du diamant des États-Unis et découvre qu'un fort pourcentage des diamants polis importés au pays sont en fait réexportés – leur valeur a atteint 2,4 milliards de dollars uniquement dans les sept premiers mois de 2001. Fait encore plus intrigant, 70 p. 100 de ces diamants sont acheminés vers des centres de taille (Israël, Belgique et Inde) et non vers des pays consommateurs. C'est comme « vendre des tulipes aux Hollandais », dit l'auteur, « assez bizarre ». En effet. Dans un chapitre sur les diamants de guerre, Even-Zohar affirme qu'un moteur de recherche dans Internet trouvera 44 300 occurrences en sept secondes. « L'idée même que ces deux mots puissent être reliés de quelque façon que ce soit évoque des connotations potentiellement dévastatrices, affirme-t-il, et l'industrie a rapidement imaginé une expression antonyme, « diamants pour le développement », pour souligner que le produit offre des effets tangibles à la société ». La perspective historique du livre et le caractère immédiat de son analyse économique et politique constituent à la fois sa force et sa faiblesse. La pertinence des données économiques sur les diamants, actuellement à jour, diminuera et, à terme, le livre se démodera. Mais le texte historique et l'analyse feront sans doute de ce livre un important ouvrage de référence sur l'industrie des diamants durant de nombreuses années.

I.S.

Démarrage du PK : La confusion est au rendez-VOUS (suite de la page 1)

Préoccupations des ONG

De nombreuses ONG ont appuyé le Processus de Kimberley et ont participé à ses réunions au cours des deux dernières années et demie. Elles se disent maintenant de plus en plus préoccupées par l'absence apparente de volonté politique dans plusieurs importants pays qui font la production et le commerce des diamants. Certaines croient que le principe voulant qu'on mette un terme au fléau des diamants de guerre se perd dans les détails et dans la mesquinerie politique. « Peut-être devrions-nous tout simplement suspendre tout le commerce des diamants bruts jusqu'à ce que ces questions soient réglées », a dit Ian Smillie, coordonnateur de la recherche à Partenariat Afrique Canada. « Ou peut-être devrions-nous proposer que les consommateurs cessent d'acheter des diamants tant que les gouvernements n'en seront pas venus à un accord pratique. » Les ONG sont aussi préoccupées par le fait qu'après une année de réunions sur les statistiques relatives aux diamants, on n'a accompli aucun progrès outre la formulation de déclarations de principe générales. « Sans les statistiques que les gouvernements ont reconnues nécessaires en mars 2002, le mécanisme sera gravement compromis, a dit Smillie. Les retards deviennent intolérables. »

AUTRES FACETTES

Autres facettes, un bulletin périodique au sujet de l'effort international visant à mettre fin aux conflits reliés aux diamants, est une publication conjointe de Partenariat Afrique Canada (Ottawa), de l'International Peace Information Service (Anvers) et du Network Movement for Justice and Development (Freetown). Les points de vue exprimés dans *Autres facettes* sont uniquement ceux des auteurs et de la rédaction.

Nous reconnaissons l'appui du Program on Global Security and Sustainability de la John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, de l'Agence canadienne de développement international, du Department for International Development, de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, du Centre de recherches pour le développement international, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, du Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile, d'Inter Pares, de CUSO, de Terre sans frontières, du Centre canadien d'étude et de coopération internationale et d'autres.

Pour communiquer avec *Autres facettes*, veuillez contacter Partenariat Afrique Canada, 323, rue Chapel, Ottawa, Ontario, K1N 7Z2 Canada; courriel: hda@partnershipafricacanada.org www.partenariatafriquecanada.org ISSN : 1496-7502

Campagnes

L'ONG britannique **ActionAid** a commandé un sondage d'opinion en janvier pour déterminer à quel point la population était au courant du problème des diamants de guerre. L'entreprise de sondage, **Taylor Nelson Sofres**, a interrogé 2 053 adultes britanniques partout au pays. Elle a constaté que 25 p. 100 de la population était au courant des diamants de guerre, comparativement à 9 p. 100 en mai 2000. Soixante-dix pour cent ont affirmé qu'ils ne voudraient pas acheter de bijoux-diamants sans qu'on leur garantisse qu'il ne s'agissait pas de diamants de guerre. Ce sondage a été mené préalablement à une campagne d'ActionAid demandant aux bijoutiers britanniques d'exercer des pressions sur leurs fournisseurs et de s'assurer que les consommateurs obtiennent des bijoux garantis libres de diamants de guerre.

Au Canada, une ONG appelée **One Sky**, en collaboration avec **Amnistie internationale** et **Partenariat Afrique Canada**, a lancé une campagne appelée « Canadian Jewelers for Conflict-Free Diamonds ». La campagne demande aux bijoutiers d'envoyer une lettre au World Diamond Council affirmant leur appui à une surveillance périodique indépendante dans le cadre du PK. Elle demande aux bijoutiers participants de s'assurer que leurs clients comprennent que sans surveillance périodique indépendante, le Processus de Kimberley ne peut garantir que les diamants ne sont pas des diamants de guerre. Les documents de la campagne sont affichés à : www.onesky.ca.

Aux États-Unis, **Vision mondiale**, **Amnistie internationale** et les **Catholic Relief Services** ont lancé une semaine d'action à la Saint-Valentin afin de transmettre des messages percutants à l'industrie du diamant et au Congrès au sujet du besoin d'une loi rigoureuse et efficace pour encadrer le commerce international des diamants. La campagne a souligné le fait que les États-Unis n'avaient pas encore adopté de loi sur le PK. Elle demandait aussi qu'on intervienne concernant trois faiblesses du Processus de Kimberley : une définition plus exhaustive des diamants de guerre, une surveillance périodique indépendante du PK lui-même, et une mise en œuvre et une surveillance efficaces de la chaîne de garanties de l'industrie du diamant.

Veille médias

En décembre, le *Washington Post* a donné suite à ses articles précédents sur les liens entre **Al-Qaida** et les diamants. Citant de nouvelles preuves et un résumé des services de renseignement militaires, l'auteur de l'article, **Douglas Farah**, affirme qu'Al-Qaida s'est lancé dans un achat massif de diamants en Sierra Leone et au Libéria en septembre 1998, six semaines après le bombardement des ambassades des États-Unis au Kenya et en Tanzanie, lorsque les États-Unis ont pris des mesures pour geler tous les avoirs d'Al-Qaida. Le reportage accuse le président du Libéria, **Charles Taylor**, d'avoir reçu un million de dollars US pour donner refuge à des combattants d'Al-Qaida, qui ont séjourné dans la région durant au moins deux mois après le 11 septembre 2001. Le rapport ajoute que des sources haut placées dans les services de renseignement européens « s'étonnent du manque d'intérêt des États-Unis » pour ce reportage.

Le dernier film de **James Bond**, *Meurs un autre jour*, a une intrigue secondaire où il est abondamment question des diamants de guerre. Au cours d'une scène, un agent secret examine un diamant poli et affirme qu'il a « exactement la même composition chimique qu'un diamant de guerre de la Sierra Leone », une technologie qui intéresserait les services de police de partout au monde, si elle existait. La révélation la plus décevante au sujet de James Bond survient au début du film lorsqu'il dit à un « méchant » qu'il est « bien brave de faire le commerce de diamants de guerre africains alors que l'embargo de l'ONU est en place ». **Ian Fleming** doit se retourner dans sa tombe.

Le 11 février, le réseau américain **PBS** a diffusé une émission spéciale du **National Geographic** intitulée *Diamonds of War*. Le documentaire débute à la réunion du PK à Ottawa et remonte la filière jusqu'à la Sierra Leone. Le narrateur du film, **Dominic Cunningham-Reid**, se rend tout d'abord dans les champs diamantifères alluviaux du district de Kono. Il interviewe des mineurs illicites et des mineurs autorisés. Il se rend avec une caméra cachée dans une entreprise libanaise d'achat illégal de diamants à Kenema ainsi qu'à une réunion avec des contrebandiers de diamants *maraka*. Ceux qui connaissent bien le dossier des diamants de guerre reconnaîtront **Ian Smillie**, de PAC, **Alex Yearsley**, de Global Witness, et **Peter Meuss**, du HRD, qui affirme à nouveau qu'il s'agit là d'un problème africain et non d'un problème de l'industrie du diamant. Cunningham-Reid semble penser que le PK ne fonctionnera pas, en partie parce que la nature même des diamants les rend difficiles à surveiller, en partie en raison du caractère endémique de la corruption. Malgré ses conclusions pessimistes, il s'agit là de l'un des reportages télévisés les plus exhaustifs à ce jour sur les diamants de guerre.